

## **Énergie** **La PAC polluée** **à l'électricité**

**À propos de l'article intitulé  
«Les Suisses restent attachés  
aux énergies fossiles»**

**(«24 heures» du 28 janvier).**

L'article rend attentif aux lois qui visent à écarter le mazout comme source de chaleur dans l'habitat. Légiférer de la sorte poussera les acteurs vers d'autres moyens de produire de la chaleur, dont l'utilisation croissante de pompes à chaleur (PAC) réputées produire de l'énergie renouvelable.

Mais là surgit un gros problème, car une PAC utilise beaucoup d'électricité qui s'avère être d'origine largement non renouvelable. C'est le cas même en Suisse où la part hydraulique est pourtant importante.

En effet, en tenant compte de tous les facteurs liés à la production et à la distribution d'électricité, chaque kWh tiré à une prise électrique en Suisse contient en amont 2,64 kWh d'énergie fossile. Or comme une PAC standard air-eau a besoin de 1 kWh d'électricité pour produire 2,8 kWh de chaleur, il en découle que 94% (soit  $2.64/2.8$ ) de cette chaleur sont d'origine fossile. Seuls 6% sont donc renouvelables. C'est bien peu! La réputation de la PAC à produire de l'énergie renouvelable se trouve sérieusement polluée.

Si maintenant la PAC en question est alimentée à raison d'un tiers avec de l'électricité produite sur place avec des panneaux PV, la proportion de renouvelable passe de 6 à 33%. Ce taux ne peut guère être amélioré, car l'ensoleillement hivernal est faible. Si ce taux est intéressant, il reste largement

en dessous des 80 à 90% qu'on atteint grâce au solaire thermique complété par du bois. Il y a donc de quoi faire bien mieux

que ce qui est prôné à tous les échelons. Mon installation solaire thermique + bois autoconstruite l'atteste.

**Jean Marschall,**  
**autoconstructeur Sebasol,**  
**Chavornay**